

# Macron aime s'encanailler, il a un faible pour les repris de justice

écrit par Christian Navis | 28 juillet 2025





S'accoquiner avec des gens douteux a toujours été un travers de nos politicards. Une dérive favorisée sinon encouragée par l'atonie des corps intermédiaires, la connivence des juges, l'apathie de l'opposition et le fatalisme des électeurs. Puisque, dans ce grand foutoir, tout le monde a quelque chose à se reprocher, autant en prendre son parti et faire avec.

**Je te tiens, tu me tiens, par la barbichette, la règle du jeu est simple.**

Depuis 2015, les gens avisés savent que les Macronescu ont été nommés « couple de l'année » par les crapules du Nouvel Ordre Mondial. Ce duo atypique avait un passé tellement trouble que c'était une aubaine pour des maîtres chanteurs. Disposant de la haute finance, de relais dans les égouts du pouvoir, de la justice et des médias, et d'hommes de main un peu partout, les banksters ont installé Fripounette aux commandes après des simulacres d'élections.

Leur obligé sous surveillance constante ne risque pas de recouvrer une parcelle d'autonomie. Il suffirait à ses marionnettistes de confirmer des [secrets inavouables sur ses paradis fiscaux](#), en comparaison desquels le sexe de Brichel ferait figure d'anecdote distrayante.

Dès lors, un jeu pervers de pressions en cascades s'est instauré. De même qu'il est tenu en laisse par ses maîtres, Macrounette serre les liens ligotant ses propres loufiats. Des seconds rôles qui n'auraient jamais pu accéder aux coulisses du pouvoir dans un pays normal. Mais qui, une fois installés, en récompense de leur incompétence et leur veulerie, se laisseront à leur tour manipuler comme des poupées de chiffons.

**Et quoi de mieux que des délinquants avérés ou des crapules suspectées de malversations pour être soumis à leur maître ?**

La liste est longue. Un véritable « who's who » de la macronie. Dans lequel on ne retiendra que les plus célèbres. Parce que, si on recensait les sous-ministres, leurs conseillers, les députains, les commissions tête-de-con et les comités Théodule, un bottin y suffirait à peine.

**François Bayrou**, à peine nommé ministre de la Justice en 2017, est démissionné. Il est accusé d'avoir favorisé des détournement de fonds au profit des assistants parlementaires européens du MoDem. Il sera relaxé en 2024 (la justice a pris son temps) et récupérera Matignon en récompense de son silence et de ses trahisons.

Marine, dont les salariés étaient dans le même cas, sera lourdement condamnée et interdite d'élections. Parce que c'est un délit de faire de la politique en bossant pour un élu de drouâte. Quiconque traite de complotistes ceux qui dénoncent ce système deux poids, deux mesures est soit un crétin, soit une ordure, soit un peu des deux.

**Richard Ferrand**, tout juste nommé ministre de la Cohésion des territoires (comprendre limitation des

dégâts dans les enclaves étrangères hostiles), est débarqué en juin 2017. Il est accusé de conflits d'intérêts au temps où il présidait une mutuelle, à laquelle il avait loué des locaux appartenant à sa compagne. Cela débouchera sur une mise en examen en 2019, alors qu'il est président de l'Assemblée anti-nationale.

Sa relaxe pour prescription des faits sera prononcée en 2022. C'est fou comme les dossiers peuvent traîner avec les huiles... Mais ses électeurs, moins indulgents que la justice, le débarquent cette même année 2022. Pour le consoler de ses tribulations, Macronescu lui offre la présidence du Conseil anti-constitutionnel en mars 2025.

**Gérald Moussa Darmanin**, au printemps 2017 à peine nommé au Budget après avoir trahi la bande des LR, doit répondre d'accusations de viols. Avant de bénéficier d'un non-lieu qui sera validé par la Cour de Cassation en 2024. La justice, si prompte à traquer les délits d'opinion, ne se presse pas. Entre temps, le prévenu est devenu le ministre des juges après avoir été celui des flics.

**Sylvie Goulard**, qui se souvient de cette figurante dans le carnaval du pouvoir ? Ministre des Armées, elle quitte le gouvernement en juin 2017, dans la foulée de Bayrou, toujours dans l'affaire des assistants d'eurodéputés du MoDem. Un non-lieu sera prononcé en 2023. Rien de plus normal. Elle n'est pas une pestiférée d'extrême drouâte.

**Alain Griset**, qui se souvient de cette doublure au théâtre des ombres chinoises ? Ministre des PME, il est condamné en 2021 pour avoir minoré son patrimoine, et est démissionné dans la foulée. Peut-être les réserves qu'il a émises lors du grand débat national bidon de Friponette ne sont-elles pas étrangères à sa disgrâce ?

**Muriel Pénicaud**, l'inoubliable ministre du travail de 2017 à 2020, a été mise en examen pour « complicité de favoritisme » en 2023 par une justice un peu lente, dans

**L'affaire Business France**. On lui reproche l'organisation d'une soirée paillettes à Las Vegas en 2016 à la demande de Macronescu, alors ministre de l'Économie. Quelle boulette a-t-elle bien pu commettre pour que son patron ingrat la laisse tomber ?

**Nathalie Élimas**, que personne n'a oublié, fut secrétaire d'État chargée de l'Éducation prioritaire (comprendre civiliser les allogènes) de 2020 à 2022. Elle a été condamnée en juin dernier à dix mois de prison avec sursis pour harcèlement moral envers des membres de son cabinet... La cause est entendue, cette limace est une peau de vache. Mais quand on voit la gueule de son collègue **Éric Lombard**, l'ami des gros capitalistes, on se dit que ça ne doit pas être trop sympa de bosser avec lui.

**Damien Abad**, nommé ministre des Solidarités en mai 2022, sera accusé de viols dont certains avec soumission chimique. Ce personnage sulfureux est écarté du gouvernement en juillet. Le Parquet refusera d'abord l'ouverture d'une enquête, avant de céder à la pression médiatique. Abad sera mis en examen en 2024 après qu'on ait révélé ses relations avec des ripoux lors de **L'affaire des barbouzes** de la DGSE.

**Caroline Cayeux**, l'incomparable ministre des collectivités territoriales, est éjectée du gouvernement fin 2022. Elle est dans le collimateur de la justice pour avoir sous-estimé son patrimoine, et sous le coup d'une accusation de fraude fiscale. Une enquête préliminaire a été ouverte. On attend la suite... En rappelant la présomption d'innocence à laquelle elle a droit, mais qui ne bénéficie jamais aux patriotes ni aux souverainistes.

**Eric Dupond-Moretti**, un gros morceau dans tous les sens du terme, était accusé d'avoir **abusé de ses fonctions ministérielles** pour régler des comptes personnels avec des magistrats. En novembre 2023, la Cour de justice de la ripoublique, composée des copains, des coquins et des

requins, décide de la relaxe de celui qui était resté garde des Sots pendant toute la durée de la procédure.

**Olivier Dussopt**, ministre du Travail, est impliqué fin 2023 dans une affaire de favoritisme et de corruption dans l'attribution de marchés publics. Chassé du gouvernement, [il est relaxé par la même juge qui a évincé Marine](#) de la course à la présidence. Il sera finalement condamné en appel pour les petits cadeaux qu'il a reçus... Il a rebondi en 2024 comme secrétaire général du parti Renaissance ex-LREM.

**Marlène Schiappa**, autre poids lourd, grande copine de Brichel, auteur de romans porno et ministre à ses moments perdus, fut membre du gouvernement à différents postes de 2017 à 2023. Depuis, elle est dans le collimateur du Parquet national financier pour sa gestion discutable du « [fonds Marianne](#) » une officine de basse police chargée d'arroser des associations délatrices au prétexte de combattre la haine.

Abandonnée par son caudillo, elle s'est vengée en révélant que le justiciable Jean-Michel T... ne risquait pas de se présenter au tribunal, vu qu'il était déjà mort. Peut-être cela a-t-il aidé à [éclairer les juges](#) ?

**Rachida Dati** est une opportuniste. Mais ni plus ni moins que les autres ministres. Intouchable parce que protégée au sommet de l'État depuis Sarko, jusqu'à ce qu'elle exprime ses vues sur la mairie de Paris.

Renvoyée en correctionnelle ce mois-ci pour corruption et trafic d'influence, au côté de Carlos Ghosn, elle est soupçonnée d'avoir perçu 900.000 euros d'honoraires abusifs entre 2020 et 2022 pour des prestations d'avocat auprès d'une filiale de Renault-Nissan. En outre, elle est citée dans deux autres affaires, ses bijoux non-déclarés, et le dossier GDF-Suez. Ce dernier étant pour la bonne cause. Puisque même si c'était intéressé, elle a travaillé contre les énergies dites renouvelables.

**Bientôt l'anti-corruption muselée comme en Ukraine ?**

Il se murmure dans les hautes sphères que si Macronescu

parvient à rester en place après 2027, après avoir déclaré la guerre à la Russie, il imitera son amoureux de Kiev en **encadrant** les organismes d'État pourtant bien serviles, chargés de la lutte contre la corruption, pour les rattacher à l'Élysée où ces enquêteurs ne dépendront plus que de son bon vouloir.

**Christian Navis**

<https://climatorealist.blogspot.com/>

[Ripostelaique.com](http://Ripostelaique.com)